



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Ingérences étrangères lors des élections municipales

Question au Gouvernement n° 1576

Texte de la question

INGÉRENCES ÉTRANGÈRES LORS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Mme la présidente . La parole est à M. François Piquemal.

M. François Piquemal . Monsieur le premier ministre, sont-ce désormais des proches de Netanyahou qui décident du sort de certaines élections en France ou sont-ce encore nos concitoyens ?

Fake news, agents secrets israéliens, faux comptes, accusations diffamatoires ; le 9 mars, Viginum alertait sur des opérations d'ingérences étrangères concernant les campagnes de plusieurs Insoumis : Sébastien Delogu à Marseille, David Guiraud à Roubaix et moi-même à Toulouse. Depuis, plusieurs articles de presse ont montré que ces ingérences viennent de l'extrême droite israélienne, proche de l'agence Elnet et de l'entité BlackCore. Cette dernière se définit comme conçue pour la guerre de l'information et se vante de pouvoir créer à la demande 1 600 faux profils sur les réseaux sociaux. Viginum en aurait identifié certains, liés à d'anciens membres des services secrets israéliens, dont rien de moins que l'ex-patron de l'agence israélienne de cybersécurité.

Face à ces faits d'une extrême gravité pour notre souveraineté démocratique, à l'aube de l'élection présidentielle, le rapport public de Viginum était attendu. Les campagnes de désinformation non identifiées ont parfois continué jusqu'à la veille du second tour, comme à Toulouse où de fausses publicités ont été diffusées massivement sur des sites comme Vinted, Candy Crush, et, le comble, celui du journal *La Dépêche du Midi*.

Or on apprend hier avec stupéfaction dans *Le Canard enchaîné* que ce rapport a été caviardé et mis au placard.

M. Peio Dufau . C'est scandaleux !

M. François Piquemal . Que fait le gouvernement ? (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur plusieurs bancs des groupes SOC et GDR.) Aux ingérences étrangères souhaitez-vous ajouter un secret d'État ? Pourquoi ? Le rapport en question sera-t-il rendu public ? Quand ? Allez-vous convoquer l'ambassadeur israélien pour demander des explications ? (*Applaudissements* sur les bancs du groupe LFI-NFP et sur quelques bancs du groupe SOC.) Donneriez-vous les moyens à Viginum de mener à bien ses enquêtes ? Déposerez-vous enfin un projet de loi pour assurer notre souveraineté démocratique ? (Les députés du groupe LFI-NFP et M. Jean-Victor Castor se lèvent et applaudissent.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Le sujet des ingérences numériques d'origine étrangère est extrêmement grave. Il ne vous aura pas échappé que, ces temps derniers, il y a eu beaucoup, particulièrement en période d'élections.

Mme Marie Mesmeur . On parle d'une grosse affaire !

M. Laurent Nuñez, ministre . C'est pour cette raison que le gouvernement a décidé d'instaurer, lors des élections municipales, un réseau de coordination et de protection des élections (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP*), composé d'administrations et d'autorités indépendantes comme le ministère de l'intérieur, l'Arcom, la commission des comptes de campagne, le SGDSN, qui coordonne le tout, et le SGG. Quel est le but de ce réseau ? Tout d'abord, de détecter une ingérence et de caractériser la menace.

Mme Marie Mesmeur . Il est où le rapport ?

M. Laurent Nuñez, ministre . Il est aussi d'informer le public, notamment les électeurs, ainsi que les formations politiques concernées. Ce réseau a publié un bulletin très régulièrement pendant les élections et vous avez d'ailleurs cité l'une de ces publications, ce dont je vous en remercie.

Mme Marie Mesmeur . Il est où ?

M. Laurent Nuñez, ministre . Nous avons été très transparents : en effet, un mode opératoire informationnel a été détecté,...

Mme Ségolène Amiot . Donc on ne fait rien ?

M. Laurent Nuñez, ministrecomposé de réseaux sociaux, de comptes manifestement inauthentiques, relayés à partir de l'intelligence artificielle et de fausses photos. Ces comptes ciblaient bien une formation politique, la vôtre, et les candidats que vous avez cités. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Farida Amrani . Quand allez-vous convoquer l'ambassadeur d'Israël ?

M. Laurent Nuñez, ministre . Nous avons donc été extrêmement transparents...

Mme Marie Mesmeur . Il est où le rapport ?

M. Laurent Nuñez, ministreet votre formation politique a été informée. S'agissant des questions précises que vous posez, non, nous ne cachons rien : le rapport sera évidemment publié. (« *Quand ?* » sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

Mme Gabrielle Cathala . Ils jouent la montre !

M. Laurent Nuñez, ministre . Une action judiciaire est par ailleurs engagée, sur laquelle je n'ai pas à me prononcer. Le juge judiciaire fera son office. Nous parlons d'ingérences numériques étrangères, ce qui est assez grave vous en conviendrez.

Mme Marie Mesmeur et Mme Ségolène Amiot . Et l'ambassadeur, vous le convoquez quand ?

M. Laurent Nuñez, ministre . Quant à la qualification de cette ingérence, assez peu visible, elle a un caractère malveillant évident, je vous le confirme. (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LFI-NFP.*)

Mme Marie Mesmeur . Et l'ambassadeur ?

M. Laurent Nuñez, ministre . Donc, un, le juge judiciaire est saisi. Deux, le rapport sera publié. Trois, il y a un contentieux électoral et le juge électoral dira s'il y a eu altération du scrutin.

Mme Ségolène Amiot . Honteux !

Données clés

Auteur : [M. François Piquemal](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1576

Rubrique : Élections et référendums

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 21 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 21 mai 2026